



DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE • VOLUME 150 • NUMÉRO 45

LE COMITÉ DE SÉLECTION

Présentation du quatrième rapport
du comité—Ajournement du débat

Discours de

l'honorable Diane Bellemare

Le mercredi 8 juin 2016

LE SÉNAT

Le mercredi 8 juin 2016

LE COMITÉ DE SÉLECTION

PRÉSENTATION DU QUATRIÈME RAPPORT
DU COMITÉ—AJOURNEMENT DU DÉBAT

L'honorable Diane Bellemare (coordonnatrice législative du gouvernement au Sénat) : Honorables sénateurs, c'est avec plaisir que j'accorde mon consentement à l'adoption de ce rapport, surtout pour les sénateurs indépendants qui voient maintenant leur rôle au sein des comités officiellement confirmé après plus de deux mois de travail assidu dans plusieurs de ces comités, où ils n'avaient pas le droit de vote.

Il est heureux et important que nous le fassions maintenant.

Néanmoins, honorables sénateurs, je voudrais souligner le fait que j'ai trouvé la façon dont mon remplacement a été effectué au Comité spécial sur la modernisation du Sénat par le sénateur Tkachuk inéquitable et injuste par rapport au traitement accordé aux sénateurs dont la participation à d'autres comités a été confirmée, et qui ont été informés qu'ils siègeraient à ces comités. C'est en allant voir comment se déroulaient les travaux de ce comité que j'ai vu que mon nom s'y trouvait. J'ai été très surprise, même désagréablement surprise. J'applaudis néanmoins le fait que les sénateurs indépendants puissent faire partie des comités.

Je terminerai en disant que la manière dont j'ai été traitée me porte à croire que l'opposition officielle s'attribue des pouvoirs qui me semblent disproportionnés par rapport à son poids. En effet, 36 postes ont été pourvus dans les comités par les sénateurs indépendants, alors qu'ils représentent 22 p. 100 de l'ensemble des sièges au Sénat.

• (1430)

Ils se sont vu attribuer 16 p. 100 des sièges, alors que l'opposition officielle, qui représente 40 p. 100 des sièges au Sénat sur les 105 sièges, devrait détenir 48 postes dans les comités. Or, ils s'en sont attribué 119, soit 54 p. 100. Je crois qu'une opposition officielle minoritaire ne devrait pas agir de la sorte.

[Traduction]

Son Honneur le Président : Avant de poursuivre le débat et de donner la parole à la sénatrice McCoy, je demanderais au sénateur Plett de proposer sa motion en bonne et due forme, puisqu'il a obtenu le consentement.

Sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Je croyais l'avoir déjà proposée, mais je veux bien la proposer de nouveau.

Son Honneur le Président : Vous avez seulement demandé le consentement, sénateur Plett. Vous pouvez maintenant la proposer.

Le sénateur Plett : Je propose l'adoption de la motion inscrite à mon nom.

Son Honneur le Président : L'honorable sénateur Plett, avec l'appui de l'honorable sénateur Carignan, propose que le rapport soit adopté maintenant.

Nous poursuivons le débat. Sénateur Carignan?

[Français]

L'honorable Claude Carignan (leader de l'opposition) : J'aimerais poser une question à la sénatrice Bellemare, qui est la nouvelle leader adjointe du gouvernement. La sénatrice Bellemare occupait auparavant un siège conservateur; elle est devenue sénatrice indépendante non affiliée, pour ensuite être nommée sénatrice indépendante du côté du gouvernement. Nous avons demandé aux différents regroupements de nous désigner ou de nous suggérer des personnes qui pourraient occuper les sièges destinés aux sénateurs indépendants. Des sièges ont été désignés et, malheureusement, vous n'étiez pas parmi les personnes choisies.

J'aimerais demander à la sénatrice leader adjointe du gouvernement, qui se trouve en face de moi, combien de sièges occupent les députés indépendants de son gouvernement libéral à l'autre endroit?

La sénatrice Bellemare : D'abord, je voudrais simplement préciser au leader de l'opposition officielle, ici présent au Sénat, que, en ce qui concerne les postes des sénateurs indépendants, 36 ont été pourvus, soit 16 p. 100. Lorsque nous avons reçu la lettre, à titre de sénateurs indépendants — et je suis toujours une sénatrice indépendante non affiliée —, le Comité sur la modernisation du Sénat ne faisait pas partie de la liste des comités possibles; ce comité faisait l'objet d'autres considérations. C'est pour cette raison que je n'ai pas répondu par lettre à cet effet, si ce n'était que pour quitter trois comités dont j'étais membre, puisque ces responsabilités étaient devenues incompatibles avec la lourdeur de ma tâche actuelle.

Le sénateur Carignan : La leader adjointe du gouvernement libéral de l'autre côté peut-elle nous confirmer que le Règlement prévoit que, en raison de son titre, elle siège d'office à tous les comités?

La sénatrice Bellemare : En effet, je suis consciente de cela et je compte bien me prévaloir de ce statut. Cependant, je constate que, dans l'opposition, mon homologue est un membre régulier de certains comités aussi. Je croyais donc légitime de soulever ce point, même s'il m'est permis de siéger à tous les comités. Je tenais à souligner la manière dont cela s'est fait. Merci.